

**Date de la réunion : LUNDI 18 OCTOBRE 2021****Durée : 2H00**

Rappel : Code de l'éducation, décret n° 89-122 du 24 février 1989 et décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008 (consultables sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr))

- *Conseil d'école : code → articles L401-1, L111-4, D111-5, D111-10, D111-12, D312-17, D314-5, D314-7, D411-1, D411-2, D411-3, D411-4, D411-6, D411-8, D521-11 ; décret 2008-775 → article 2-I-4°*

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Bilan rentrée 2021 / 2022
- 2 Adoption du règlement intérieur
- 3 Bilan financier de la COOP Scolaire
- 4 Bilans des travaux et achats / Demande de travaux et achats
- 5 Projet d'école
- 6 Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)
- 7 Crise sanitaire : protocole maternelle P. LAPIE et incidences
- 8 Associations de Parents d'Élèves
- 9 MAIRIE : Activités et temps périscolaires

**1 - Présents : fonction et nom**

- **Enseignantes** : Mmes, GUILLAUME, PICHET, CELLIER-COURTIL, NIGON + 2 élèves stagiaires INSPE

- **Représentants des parents d'élèves** :

HAPPY LINK : Mme CARDY (élue tête de liste) ,Messieurs MORTELECQUE ET BAILLY, et madame BIAU Titulaires

PEEP : Mme FROGER (élue tête de liste)

- **Représentants de la mairie** : Mme DELAHAYE (déléguée aux écoles) et Mr ROCHE ( Pôle éducation)

Étaient excusés : Mr BADUEL (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Mmes PETIT, MIALON et CHATARD (enseignantes )

**2 – Déroulement au verso** : Le procès verbal du conseil d'école doit être signé par le président du conseil d'école et par le secrétaire de séance (désigné par et au sein du conseil d'école) ; ces deux signatures doivent être précédées des qualités (président ou secrétaire) et noms des signataires.

**3 – Questions soulevées et décisions :**

Voir le procès verbal qui suit.

**4 – Perspectives de travail et demandes éventuelles :**

**Néant**

**5 – Traitement :** IEN :

**Conseillers Pédagogiques :**

**Remarques particulières ou suites à donner :**

## Procès verbal du Conseil d'Ecole

Secrétaires de séance : mesdames FROGER et CARDY

### ◆ **Bilan rentrée 2020/2021 :**

✓ Effectifs : À ce jour : 110 élèves : 28 GS + 39 MS + 43 PS répartis dans les 5 classes : 1 classe de PS, deux classes de PS/MS, une classe de MS/GS et une classe de GS.

Un constat positif car les classes ne sont pas surchargées. Nous avons pu faire en sorte que la classe 5 (la plus petite en taille) accueille un effectif raisonnable. Mais nous restons en alerte sur cet effectif exceptionnel et nous tenons à rappeler qu'en cours d'année il y a très souvent des arrivées d'enfants placés en urgence au CDEF (centre de l'enfance).

### ◆ **Adoption du règlement intérieur :**

Le règlement intérieur a subi quelques modifications notamment à propos de la scolarisation obligatoire des enfants de trois ans et de la possibilité sur demande d'aménager leur fréquentation scolaire sous couvert de l'accord de l'IEN. Nous avons ajouté également un paragraphe sur la mise en place du protocole sanitaire mis en place suite à la crise sanitaire liée à la COVID

Le règlement intérieur est reconduit à l'unanimité, ainsi que la validation de la semaine de 4 jours.

Tous les parents d'élèves doivent en prendre connaissance, pour ce faire le nouveau document a été distribué en début d'année scolaire et mis en ligne sur le site de l'école ainsi que le protocole sanitaire de l'école.

(<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630330s/>).

Le conseil d'école valide le règlement intérieur.

### ◆ **Bilan financier de la coopérative scolaire :**

L'enseignante mandataire annonce le solde du compte de la coopérative scolaire de l'école maternelle Paul LAPIE au jour de la réunion du conseil soit : 6549,25€. Montant figurant sur le dernier relevé bancaire.

Sur ce compte est déposé :

- ✓ L'argent du goûter de la classe 3 (participation des parents d'élèves).
- ✓ Le bénéfice dû à la vente des photos de classes.
- ✓ Les dons récoltés en début d'année pour le fonctionnement de notre COOP.

Avec cet argent les classes pourront participer à des spectacles, des sorties. Elles pourront monter des projets (jardinage, théâtre, sorties à thèmes...). Les enseignantes remercient tous les parents pour leurs dons.

### ◆ **Bilan des travaux et achats / demande de travaux :**

#### **Bilan de travaux et achats :**

- ↳ Réparation de mobilier dans la classe 3 et de la pose d'un nouveau porte-manteau dans la classe 5
- ↳ Pose d'un écran TV mural dans la salle de sport
- ↳ Réparations diverses : prises électriques, fuites robinet et WC
- ↳ Nouveau PC portable dans la salle des maîtresses

Les enseignantes et la directrice remercient la municipalité pour ces divers travaux et achats et l'écoute réelle des divers partenaires pour améliorer le quotidien des élèves.

#### **Demande de travaux et achats :**

- ↳ Manque une petite chaise classe 3 qui devait être réparée
- ↳ Fermer l'espace entre les deux cabanes (zone sensible pour les « bêtises » !)
- La mairie va rapidement installer des barrières en plastiques pour empêcher le passage.
- ↳ Réfection de la cour de l'école : goudron + jeux
- ↳ Évacuation des eaux dans la cour lors de forte pluie
- ↳ Pose d'un film pour atténuer la luminosité sur la porte de la tisanerie
- ↳ Évacuation du vieux matériel audio et multimédia
- ↳ Entrée portail : deux plaques d'égouts glissantes (chutes fréquentes)
- ↳ Remise en service d'un relai téléphone+ téléphone pour permettre des appels d'urgence vers la classe 3 (madame GUILLAUME)
- La mairie a bien pris note de ses demandes et fera son possible pour y répondre. Un prévisionnel des travaux pour l'année 2021/2022 a été donné au Pôle Éducation et fera écho des demandes ci-dessus énoncées.

Un plan de rénovation de la cour de récréation est en cours avec un prévisionnel des travaux en fonction du budget prévu. Une première tranche permettrait l'aménagement de la zone « bac à sable ». Une deuxième tranche permettrait l'aménagement de la cour avec un espace végétal, un déplacement des cabanes à vélos dans un endroit plus propice, et bien sûr le petit potager qui serait conservé. Les parents d'élèves élus ainsi que les enseignantes souhaiteraient pouvoir assister à une réunion avec la présentation des travaux de réfection afin d'être tenus informés des futurs travaux.

### ◆ **Projet d'école:**

Notre nouveau projet d'école s'applique cette année. L'accent est mis sur la maîtrise de la langue (dans toutes ses dimensions) Sur la position de l'élève : citoyenneté et respect des règles et sur la maîtrise d'outils pour structurer sa pensée (résolution de problème...). Le projet NARRAMUS commun à toutes les classes devrait permettre aux élèves de rentrer dans ces apprentissages spécifiques.

Révision de notre livret de progrès pour le rendre plus lisible pour les enseignantes entre elles et les parents.

## ◆ **PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) :**

Le PPMS rédigé et mis à jour par chaque école doit être présenté au 1<sup>er</sup> conseil d'école. Nous avons réalisé en ce début d'année dans notre école un exercice d'évacuation afin de valider notre PPMS. Celui-ci a eu lieu le jeudi 16 septembre 2021 dans la matinée. Nous avons également réalisé un exercice de mise en sûreté (alerte intrusion) le 30 septembre 2021.

## ◆ **Sorties scolaires et activités de l'école:**

La réalisation des différents projets et activités qui devraient être proposées cette année est étroitement liée à la crise sanitaire du moment. Pour ne pas décevoir et les enfants et les parents nous annoncerons au fur et à mesure ces derniers

### « Journée de Noël » :

Les enseignantes envisagent le passage du Père Noël au cours de la journée du jeudi 16 décembre 2021.

Il remettra à chaque classe un cadeau que les enseignantes ont voulu collectif. Nous allons privilégier des cadeaux de type pédagogique pour doter les classes de matériel, de jeux... ceci afin d'améliorer l'environnement des élèves.

L'après-midi un « Goûter de Noël » est prévu ce dernier étant offert par la municipalité.

Les enseignantes et l'équipe éducative réservent tout au long de la journée des surprises aux élèves. Nous ne ferons pas venir de spectacle, le budget serré de la COOP étant réservé pour des sorties voire des activités.

### 3 classes vont sortir au FRAC et ce dès le mois de Novembre.

Tous les mardis de 9h00 à 10h00 une classe pourra se rendre à la médiathèque de Chamalières. Un temps de découvertes des livres sera proposé suivi d'une lecture d'Albums par une personne de la médiathèque.

La photo de classe aura lieu le vendredi 22 Octobre, les photos seront mises à la vente dans le courant du mois de Novembre.

Participation au Festival du Court Métrage : Finalisation d'un travail mené autour de ce qu'est un court métrage avec la visualisation de courts métrages adaptés à l'âge des élèves. À voir selon autorisation liée à la COVID

La journée CARNACRÊPES : le jeudi 10 février 2022, les élèves seront déguisés la journée et ils dégusteront des crêpes réalisées en classe.

## ◆ **Associations de Parents d'Élèves :**

### ⇒ Manifestations organisées par l'APE « LAPIE & Nous » :

Avec la crise sanitaire l'association ne peut facilement se réunir et mettre en place des manifestations. A suivre au fil de l'année si des réunions seront organisées ou non.

## ◆ **Questions des Parents d'Élèves :**

### → Restauration scolaire : Quid de l'augmentation des tarifs ?

Réponse de la mairie : Nous avons travaillé l'an passé sur une augmentation des tranches et une refonte de ces dernières s'avérait plus que nécessaire pour équilibrer au plus juste les prix pour l'ensemble des familles. De 7 tranches nous sommes passés à 13 et nous savions que cela ne pourrait pas satisfaire l'ensemble, mais nous avons fait au mieux et permettre une meilleure offre au plus grand nombre.

→ Les parents signalent une entrée compliquée et dangereuse au niveau du trottoir du portail Paul Lapie qui est trop petit.

Ils souhaiteraient une réflexion à ce propos et un aménagement de cette zone

Réponse de la mairie : Nous avons pris note de cette demande et elle sera soumise lors d'une prochaine réunion des services compétents. Les solutions abordées seront proposées et lors du deuxième conseil d'école nous ferons un retour de ces échanges.

→ Garderie : Possibilité de pouvoir avoir une flexibilité au niveau des horaires de récupérations des enfants, notamment de 17h45 à 18h15 ?

Réponse de la mairie : Le plan Vigipirate toujours en vigueur nous impose de sécuriser et l'ouverture et la surveillance, ce qui rend difficile une entrée libre des parents. Mais, nous avons déjà demandé à nos animatrices d'être souples, c'est-à-dire lorsque des parents sont plusieurs à attendre, elles emmènent les enfants groupés vers la porte et permettent leur sortie.

Pour améliorer ce service, nous envisageons très prochainement l'installation d'un Visio phone, afin que les parents n'aient pas trop à attendre et ce dès 17h50.

Le prochain conseil d'école aura lieu lundi 7 février 2022 à 17h30.

Présidente du conseil d'école : L. GUILLAUME



Secrétaires de séance

